

Presse Nationale

> Economie



Saisie de 2,8 milliards FCFA à l'aéroport d'Abidjan : Moussa Sanogo salue l'efficacité des services des douanes

Le secrétaire d'Etat en charge du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Moussa Sanogo a reçu hier jeudi 6 juin 2019, une délégation des agents des douanes ivoiriennes conduite par le général Da Pierre-Alphonse, directeur général de ladite régie financière. Objectif, féliciter les agents des douanes de la direction des services aéroportuaires qui ont opéré, dans la nuit du 30 au 31 mai 2019, une importante saisie de devises en euros et dollars estimées à 2,8 milliards de FCFA. « C'est avec une grande fierté que nous pouvons parler de l'administration douanière. C'est la preuve de l'efficacité de nos services », a dit le secrétaire d'Etat.



Compétitivité des PME : Vers la mise en place d'un statut d'entrepreneur

Le rôle des PME dans la croissance de l'économie nationale n'est plus à démontrer. Elles représentent 98 % du tissu des entreprises formellement constituées. Seulement leur part dans le PIB, selon le secrétaire d'Etat en charge des PME, Anoblé Félix se chiffre à 20%. Invité, le 6 juin 2019 à la tribune de l'Agence ivoirienne de Presse (AIP), il a indiqué que la mise en place d'un statut d'entrepreneur permettra d'encadrer les personnes exerçant dans l'informel.



Aéroport d'Abidjan : 521 485 passagers transportés au 1er trimestre 2019

Le nombre de passagers au départ de l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan a connu une hausse de 8,2 % au premier trimestre 2019, atteignant 521 485 passagers. Sur ces 521 485 passagers au départ d'Abidjan, la compagnie nationale Air Côte d'Ivoire a transporté 181 472 contre 66 791 pour Air France.

Expansion du secteur informel : Félix Anoblé interpelle les opérateurs

Se faire recenser en vue de non seulement payer l'impôt mais aussi bénéficier des instruments mis en place par l'Etat pour avoir accès aux prêts, à l'encadrement technique, etc. C'est l'exhortation qu'a faite le secrétaire d'Etat chargé de la Promotion des PME, Félix Miézan Anoblé, aux opérateurs économiques lors de la 11^e édition de la Tribune de l'AIP, le jeudi 6 juin 2019.

> Société



Election à l'UNJCI : le retrait des cartes à partir du mardi 11 juin

Le Conseil Exécutif de l'Union nationale des journalistes de Côte d'Ivoire (UNJCI) informe ses membres que les cartes, au titre de l'année 2019, sont à retirer à partir du 11 juin au Secrétariat de la Maison de la presse au Plateau. Le retrait est individuel ou sur présentation d'une procuration dûment signée en plus de la carte de presse de l'intéressé.



Carte nationale d'identité : la date de validité prorogée

Les députés membres de la Commission des affaires générales et institutionnelles de l'Assemblée nationale examinent en ce moment, le projet de loi instituant une Carte nationale d'identité biométrique. Le commissaire du gouvernement, Sidiki Diakité qui présentait ce projet de loi a annoncé que le délai de la carte nationale d'identité en vigueur qui arrive à expiration, à la fin juin 2019, sera prorogé. « Une prorogation du délai de validité est prévue, pour permettre à l'opérateur de mettre en place la solution technologique »,

a-t-il précisé. Il a rassuré les populations que les cartes nationales d'identité seront renouvelées avant le 31 décembre 2019. Le coût global de l'investissement est de 50 milliards FCFA financé à 70% par l'opérateur.

Vu sur le Net

> Politique



Institution d'une Carte nationale d'identité biométrique à multi usages : Le projet de loi adopté en commission

La Carte nationale d'identité biométrique est une carte à puce électronique sécurisée et à multi-usage contenant des informations biographiques et des données biométriques. « Elle peut servir de carte d'électeur, de permis de conduire, de carte bancaire... », a expliqué le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Sidiki Diakité. C'était hier jeudi, face aux députés membres de la Commission des Affaires Générales et Institutionnelles (CAGI) de l'Assemblée nationale qui ont adopté le projet de loi instituant une Carte nationale d'identité biométrique.

> Economie



Développement des PME : Félix Anoblé annonce de belles perspectives

Le secrétaire d'Etat chargé de la Promotion des PME était, le jeudi 6 juin 2019, l'invité de la Tribune de l'Aip, au cours de laquelle il a décortiqué la politique gouvernementale visant le développement du tissu des PME. Le développement de la Côte d'Ivoire, il en est convaincu, devrait pouvoir reposer sur les PME, à condition que celles-ci soient bien encadrées et accompagnées sur tous les plans et qu'elles se formalisent en créant ainsi davantage d'emplois formels et en contribuant à l'augmentation des recettes fiscales.



Améliorer la qualité de l'air: Après les conventions, place aux actions concrètes

L'heure n'est plus aux grands discours, mais aux actions concrètes pour améliorer la qualité de l'air en Côte d'Ivoire et partout dans le monde. La question est si urgente que, jeudi, à l'ouverture de la quinzaine nationale de l'environnement et du développement durable, à l'auditorium de la Primature au Plateau, autorités gouvernementales, représentants du secteur privé ainsi que plusieurs partenaires au développement ont pris le pari d'inverser la donne. Le ministre Bruno Koné représentait du Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly à l'ouverture de cette quinzaine de l'environnement.



Validation du rapport national volontaire sur les objectifs de développement durable (ODD): les parties prenantes en réflexion à Abidjan

Un atelier pour la validation du Rapport national volontaire (RNV) sur les Objectifs de développement durable (ODD) s'est ouvert ce jeudi 06 juin à Abidjan-Plateau, à l'initiative du ministère du Plan et du Développement. Yéo Nahoua, directeur de cabinet du ministère du Plan et du Développement a, au nom de la ministre Nialé Kaba, indiqué que cette session de réflexion constitue la dernière étape à amorcer avant celle de l'adoption par le gouvernement, pour l'envoi du dernier draft du Rapport au Forum politique de Haut niveau des Nations-Unies (FPHN) sur le développement durable.

> Société



28e édition de l'opération grand ménage : la flamme de la salubrité activée à Adiaké

La commune d'Adiaké a fait son grand ménage ce jeudi 06 juin. La ministre de l'Assainissement et de la Salubrité, Anne Désirée Ouloto, qui a impulsé cette opération de nettoyage dans le cadre de la 28e édition de l'opération grand ménage a appelé les populations à s'approprier la salubrité de leur commune. « Je vous exhorte à adopter des gestes écocitoyens, à prendre soin de votre cadre de vie. Faites en sorte qu'Adiaké devienne la ville la plus propre de Côte d'Ivoire, vous en serez les premiers bénéficiaires », a-t-elle dit.

> Culture



Maurice Bandaman confie : « Depuis que nous avons pris la gestion du Burida avec Mme Vieira, nous sommes passés de 600 millions FCFA de recettes à 3 milliards FCFA »

« Depuis que nous avons pris la gestion du Burida avec Mme Vieira, nous sommes passés de 600 millions FCFA de recettes à 3 milliards FCFA ». Le ministre de Culture et de la Francophonie, Maurice Bandaman, a

fait cette déclaration à la presse, à l'issue d'une audience qu'il a accordée à A'Salfo et le Comité scientifique ayant réfléchi sur des propositions sur la réforme du droit d'auteur en Côte d'Ivoire. Il a souligné que « l'État n'a pas pour ambition de faire du Burida une société d'État », assurant que l'objectif de l'État est d'encadrer et former les artistes de sorte à la leur rétrocéder.

Agence de Presse

> Politique



"Les premières cartes d'identité biométriques vont être produites à partir d'octobre" (ministre de l'Intérieur)

Le ministre ivoirien de l'Intérieur Sidiki Diakité, a annoncé jeudi à Abidjan que les premières cartes d'identité biométriques qui devraient remplacer celles en cours d'expiration « vont être produites à partir d'octobre 2019 », face aux députés à l'Assemblée nationale. Ajoutant que « des dispositions ont été prises pour cela ».

> Economie



PSGouv : Les PME, "fer de lance de l'émergence" du pays en 2020 (Anoblé Félix)

Le gouvernement ivoirien entend faire des Petites et moyennes entreprises (PME) "le fer de lance de l'émergence" du pays après l'agriculture sur laquelle reposait l'économie du pays, a affirmé, jeudi, le secrétaire d'État chargé des PME auprès du ministre du Commerce de l'Industrie et de la Promotion des PME, Félix Anoblé. Il était l'invité de la 11ème édition de la Tribune de l'AIP, sur le thème "PME et développement économique et social en Côte d'Ivoire : enjeux et défis".



Un Fonds de garantie de 30 milliards FCFA pour les PME opérationnel d'ici fin juin 2019

Un Fonds de garantie doté d'un montant de 30 milliards FCFA pour les Petites et moyennes entreprises (PME) sera opérationnel d'ici la fin du mois de juin 2019. L'information a été donnée à la faveur du passage du secrétaire d'Etat auprès du ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des Petites et moyennes entreprise (PME), chargé de la Promotion des PME, Félix Miézan Anoblé à la 11ème édition de la Tribune de l'Agence ivoirienne de presse (AIP, service public).



« Dream Factory », un outil au service de l'insertion des jeunes par l'entrepreneuriat

Mis en œuvre par l'Agence Côte d'Ivoire PME et pas toujours connue des populations, « Dream Factory » est une initiative d'accompagnement concret du gouvernement à l'entrepreneuriat notamment des jeunes diplômés, dans un contexte de crise dans le secteur de l'emploi. Invité, jeudi, de la Tribune de l'AIP, le secrétaire d'Etat chargé de la Promotion des Petites et moyennes entreprises (PME), Félix Miézan Anoblé a rappelé l'existence du programme. Il a appelé les jeunes à recourir à cette « maison du rêve », dans la situation actuelle de l'emploi en Côte d'Ivoire qui « oblige l'Ivoirien à se tourner vers l'entrepreneuriat ».



Le Trésor public glane trois nouveaux prix panafricains

La Direction générale du Trésor et de la Comptabilité publique de Côte d'Ivoire a raflé jeudi à Abidjan trois prix panafricains décernés par le groupe Interafricaine de communication et de sondage (ICS). Il s'agit des prix de la meilleure administration publique d'Afrique de l'ouest, de la meilleure direction de la communication des structures d'Etat de Côte d'Ivoire et du meilleur directeur de la communication des structures d'Etat. Selon le directeur général de ICS, Charles Sandé, ces prix récompensent la performance, la compétence, la rigueur dans la gestion du Trésor Public.

> Société



La responsabilité de lutter contre la pollution incombe à tous (Ministre)

La responsabilité de lutter contre la pollution revient à nous tous, citoyennes et citoyens de la Côte d'Ivoire, a estimé, jeudi, à Abidjan, le ministre de l'Environnement et du Développement durable, Joseph Séka Séka, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'Environnement sur le thème, « La pollution de l'air ». Selon lui, toutes les couches socio-professionnelles devraient se mobiliser et s'engager à lutter efficacement contre la pollution. « J'en appelle donc, à la culture de l'Ivoirien nouveau, à un éco-citoyen, qui dans ses gestes les plus infimes, préserve la qualité de l'air et combat chaque jour, partout contre la pollution de l'air », a-t-il indiqué.



Un centre social ouvert à Attécoubé

Le ministre de l'Emploi et de la Protection sociale, Pascal Kouakou Abinan et celui des Sports, Danho Claude Paulin ont procédé jeudi à l'inauguration du centre social d'Abobodoumé dans la commune d'Attécoubé. Cette nouvelle infrastructure qui selon Pascal Abinan est accessible à tout le monde mène des activités et des services, dans des domaines variés notamment l'assistance aux populations vulnérables, l'insertion socioprofessionnelle, la protection de l'enfant et de la famille, avec pour objectif prioritaire, la participation des populations à l'amélioration de leurs conditions de vie, à la prévention et la réduction des exclusions.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic www.gouv.ci



@gouvci



@gouvci.officiel



gouvci.video



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.